



## Procès-Verbal Commission Régionale Sportive Seniors

---

### Réunion du Lundi 28 Janvier 2019

Président des Compétitions : M. Yves BEGON.

Présents : MM. Claude AURIAC, Jean-Pierre HERMEL, Eric JOYON, Roland LOUBEYRE.

### INFORMATIONS

---

#### - **CHAMPIONNAT N3**

Les Clubs du Championnat N3 doivent établir et faire signer par le Délégué une feuille de recette (entrées payantes ou non) et la transmettre rapidement à la Ligue. La billetterie est OBLIGATOIRE (voir règlement FFF). La Commission Régionale des Compétitions contrôlera.

#### - **MATCHS A RISQUES OU SENSIBLES**

Suite à validation par le Bureau Plénier du 05 novembre 2018 du nouveau dispositif de gestion des matchs sensibles et à risques, 2 niveaux d'application de sensibilité au lieu de 3 :

- **Match à risque :**

Bagarre générale, environnement violent ou à risques, match arrêté, risques de troubles à l'ordre public, forte affluence attendue, antagonisme entre deux clubs.

- **Match sensible :**

Incidents avec spectateurs, menaces, coups entre joueurs, propos injurieux réitérés et/ou racistes.

#### - **TABLEAU DES MONTEES ET DESCENTES A LA FIN DE LA SAISON 2018-2019**

Il est rappelé aux clubs qu'ils peuvent consulter le tableau des montées et descentes intervenant à la fin de la saison 2018-2019 dans les championnats régionaux Seniors, article 24-8 publié à la page 21 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot (rubrique « Ligue » puis « statuts et règlements ») sur le site internet de la Ligue.

### RAPPELS

---

#### - **ARBITRES, DELEGUES.**

Penser dans vos rapports concernant les cartons jaunes et rouges de bien mentionner les numéros de maillots, les noms et prénoms des joueurs concernés.

#### - **F.M.I. : FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE :**

La Commission rappelle aux Clubs qu'ils doivent transmettre la FMI **dès la fin de la rencontre.**

Pour les Clubs jouant le **samedi**, le faire immédiatement, **ne pas attendre le dimanche soir.**

Pour les Officiels et les Clubs, n'hésitez pas à prendre une photo de la feuille de match avant le début de la rencontre. Attention aux amendes financières. Merci de votre compréhension.

## **QUE FAIRE EN CAS DE REPORT AVEC LA F.M.I. ?**

---

Avec la mise en place de la Feuille de Match Informatisée, la saisie des reports de rencontre par les Clubs sur « Footclubs » n'est plus permise.

Dans le cas où la rencontre est annulée en amont (la veille ou le matin), le Club Visiteur et les Officiels sont informés par le Club Recevant et ne se déplacent pas. Le Club Recevant adresse le jour même un mail d'information de ce report au service Compétitions ([competitions@laurafoot.fff.fr](mailto:competitions@laurafoot.fff.fr)) pour les Compétitions Régionales.

Le Club Recevant n'a pas à intervenir sur la tablette ou sur « Footclubs », seul le centre de gestion (Ligue ou District) peut effectuer cette saisie (attention : de ce fait en l'absence de saisie par le Centre de gestion, le match n'apparaît pas comme reporté sur le site internet d'où l'absolue nécessité de prévenir l'Adversaire et les Officiels de la rencontre).

Pour rappel, les coordonnées des Officiels (Arbitres et Délégués) sont disponibles sur l'interface « footclubs », menu « organisation », onglet « centre de gestion », « Ligue », puis cliquer en bout de ligne sur le nombre de documents.

## **PROGRAMMATION DES MATCHS EN RETARD**

---

### **1 / Pour le week-end des 2 et 3 Février 2019**

#### **REGIONAL 3 – Poule E :**

- N° 20656.1 : F.C. Tricastin / O. St Genis Laval (match remis du 16/12/2018).

### **2 / Pour le week-end des 09 et 10 Février 2019**

#### **NATIONAL 3 – Poule M :**

- N° 21180.2 : F.C. 2A Cantal Auvergne / F.C. Chamalières (match remis du 26/01/2019).
- N° 21182.2 : GFA Rumilly Vallières / Ac. Sp. Moulins Foot (match remis du 27/01/2019).
- N° 21183.2 : Limonest F.C. / F.C. Bourgoin Jallieu (match remis du 26/01/2019).
- N° 21184.2 : Clermont Foot 63 / S.A. Thiers (match remis du 26/01/2019).
- N° 21185.2 : Chambéry Savoie Foot / Ytrac Foot (match remis du 26/01/2019).

#### **REGIONAL 2 – Poule C :**

- N° 20198.1 : Cote Saint André F.C. / F.C. Annecy (2) (match remis du 16/12/2018).

#### **REGIONAL 2 – Poule D :**

- N° 20246.1 : Aubenas Sud Ardèche / F.C. Roche Saint Genest (match remis du 24/11/2018).

#### **REGIONAL 3 – Poule A :**

- N° 20370.1 : La Combelle C.A.B. / A.S. Chadrac (match à rejouer du 11/11/2018).

#### **REGIONAL 3 – Poule B :**

- N° 20461.1 : A.S. Saint Genès Champanelle / E.S. Pierrefort (match remis du 16/12/2018).

#### **REGIONAL 3 – Poule E :**

- N° 20638.1 : A.S. Saint Donat / Ol. Saint Genis Laval (match remis du 25/11/2018).

- N° 20655.1 : Crest Aouste / Bords de Saône (2) (match remis du 16/12/2018).

#### **REGIONAL 3 – Poule H :**

- N° 20817.1 : A.S. Ver Sau / U.S. Villars (match à rejouer du 28/10/2018).

### **3 / Pour le week-end des 16 et 17 Février 2019**

#### **REGIONAL 3 – Poule D :**

- N° 20591.1 : U.S. Maringues / Lapalisse A.A. (match remis du 15/12/2018).

#### **REGIONAL 3 – Poule E :**

- N° 20632.1 : F.C. Tricastin / A.S. Saint Donat (match remis du 02/12/2018).

### **4 / Pour le week-end des 23 et 24 Février 2019**

#### **REGIONAL 1 – Poule B :**

- N° 21149.1 : Montélimar U.S. / Salaise sur Sanne (match remis du 01/12/2018).

#### **REGIONAL 2 – Poule C :**

- N° 20191.1 : F.C. D'Annecy (2) / U.S. Annecy Le Vieux (match remis du 09/12/2018).
- N° 20194.1 : Ent. S. Tarentaise / U.F. Belleville St Jean d'Ardières (match remis du 15/12/2018).

#### **REGIONAL 2 – Poule D :**

- N° 20223.1 : F.C. Bords de Saône / F.C. Roche Saint Genest (match à rejouer du 27/10/18).

#### **REGIONAL 2 – Poule E :**

- N° 20318.1 : MOS 3R Foot / Roannais Foot 42 (match remis du 02/12/18).
- N° 20327.1 : U.S. Giéroise / A.S. Misérieux Trévoux (match remis du 16/12/2018).

#### **REGIONAL 3 – Poule A :**

- N° 20367.1 : Sauveteurs Brivois / Lempdes Sports (2) (match remis du 10/11/18).
- N° 20393.1 : La Combelle C.A.B. / Esp. Ceyrat (match remis du 16/12 /2018).

#### **REGIONAL 3 – Poule B :**

- N° 20454.1 : Pierrefort E.S. / U.S. Vic le Comte (match remis du 09/12/18).
- N° 20455.1 : Ytrac Foot (2) / A.S. Saint Genès Champanelle (match remis du 09/12/2018).

#### **REGIONAL 3 – Poule C :**

- N° 20491.1 : A.S. Loudes / Lignerolles Lavault (match remis du 28/10/18).
- N° 20492.1 : J.S. Saint Priest des Champs / U.S. Brioude (2) (match remis du 28/10/18).

#### **REGIONAL 3 – Poule D :**

- N° 20562.1 : Olympique Saint Julien Chapeuil / U.S. Maringues (match remis du 04/11/18).

#### **REGIONAL 3 – Poule E :**

- N° 20624.1 : A.S. Saint Donat / Ent. Sp. Du Rachais (match remis du 01/11/18).
- N° 20632.1 : F.C. Tricastin / S.O. Pont de Chéruy (match remis du 11/11/18).
- N° 20649.1 : Ol. Saint Genis Laval / Crest Aouste (match remis du 09/12/2018).

#### **REGIONAL 3 – Poule F :**

- N° 20697.1 : Portes Hautes Cévennes / A.S. Saint Priest (3) (match remis du 11/11/18).

- N° 20711.1 : Chabeuil F.C. / Et. S. Trinité Lyon (match remis du 02/12/2018).

**REGIONAL 3 – Poule G :**

- N° 20773.1: F.C. Péageois / Sassenage U.S. (match remis du 25/11/2018).

**REGIONAL 3 – Poule H:**

- N° 20844.1: F.C. Valence / Saint Fons C.O. (match remis du 01/12/18).
- N° 20847.1 : F.C. Chambotte / A.S. Ver Sau (match remis du 09/12/18).

**REGIONAL 3 – Poule I :**

- N° 20922.1 : F.C. Cruseilles / GFA Rumilly Vallières (2) (match à rejouer du 16/12/2018).

**REGIONAL 3 – Poule J :**

- N° 20988.1 : Ent. S. Amancy / E.S. Foissiat (match remis du 16/12/2018).

**COURRIERS DE CLUBS (Horaires)**

---

**REGIONAL 3 - Poule F :**

**Olympique de VALENCE** : le match n° 20679.2, Olympique de Valence (2) / E.S. Manival Saint Ismier se disputera le samedi 23 mars 2019 à 19h00 au stade Chamberlière à Valence.

Yves BEGON,

Jean-Pierre HERMEL,

Président des Compétitions

Secrétaire de séance